



Rhône

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie
le lundi 19 septembre 2022 à 20h30.

ORDRE DU JOUR

- 1) URBANISME : Délibération pour la régularisation cadastrale de la parcelle AD 92,
- 2) FINANCES : Délibération fixant le montant des loyers pour l'immeuble situé 26 place Benoit Dubost,
- 3) RESSOURCES HUMAINES : Délibération autorisant la signature de la convention entre Concordia et la mairie de Fleurieux-sur-L'Arbresle pour la mise à disposition d'un service civique dans le cadre du projet Ess'Team,
- 4) RESSOURCES HUMAINES : Délibération relative à la modification du tableau des effectifs, création, modification et suppression de postes
- 5) PERISCOLAIRE : Délibération autorisant le renouvellement de la convention entre la « MJC Eveux Fleurieux », la mairie d'Eveux et la mairie de Fleurieux-sur-L'Arbresle relative à la répartition des coûts pour l'entretien des locaux scolaires dans le cadre de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour la période 2021/2022,
- 6) PERISCOLAIRE : Délibération autorisant le maire à signer la convention périscolaire avec la « MJC Eveux Fleurieux » pour la période 2022/2023,
- 7) PERISCOLAIRE : Délibération autorisant la signature d'une convention entre le PARC et la mairie de Fleurieux-sur-L'Arbresle pour la mise à disposition d'un éducateur sportif sur le temps périscolaire,
- 8) ASSOCIATIONS : Délibération autorisant le renouvellement de la convention entre l'ADMR, la mairie de Lentilly et la mairie de Fleurieux-sur-L'Arbresle pour des services d'aide à domicile à l'intention de tout public,
- 9) ASSOCIATIONS : Délibération relative à l'octroi d'une subvention à l'association « Histoire et patrimoine fleurinois », pour la rénovation des chouettes de l'église,
- 10) Décisions et informations du maire,
- 11) Informations relatives aux activités de la CCPA (Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle) et des syndicats,
- 12) Comptes-rendus des commissions.